

Bibli. de la Société

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

50 Cts par Année

RIGOREUSEMENT PAYABLES D'AVANCE.



ANNONCES :

EN TRAITE LE CRÉ A CRÉ — avec — L'ADMINISTRATION POUR L'INSERTION DE TOUTE ANNONCE.

AVIS

L'abonnement à l'ECHO, pour toutes personnes ne faisant pas partie de l'Union St-Joseph est de 50 cents par année payable rigoureusement d'avance, c'est-à-dire dans le cours du mois qui suit la date du commencement de l'abonnement. Tout abonnement non ainsi payé d'avance sera réclaté au prix de 75 cts. Il ne sera jamais fait d'exception à cette règle et l'on n'accepte pas de timbres en paiement.

Le journal est fourni gratis à tous les membres de l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe en considération du montant à payer par chacun d'eux pour frais d'administration supplémentaires de la Société.

Nous comptons sur le dévouement de tous nos confrères aux intérêts de l'Union St-Joseph pour solliciter les abonnements auprès des personnes qui n'en font pas encore partie. C'est là un moyen de propagande en même temps que une source de revenus pour la Société.

Une Société de Secours Mutuel

L'Emulation Chrétienne de Rouen (France) (Suite.)

Une nouvelle refonte des Statuts est devenue indispensable. M. Leroy, malgré de vives résistances, eut la sagesse de le comprendre et l'honneur de la réaliser le 5 mars 1860 et le 26 juillet 1864.

L'âge d'admission fut restreint de seize à quarante-cinq ans pour les hommes, et de douze à trente-cinq pour les femmes et les enfants. Les cotisations furent élevées à 2 fr. 25 (17 cents).

On rétablit, à tort, l'uniformité du droit d'entrée, en le fixant à 2 fr. (38 cts).

Une caisse distincte permit, à partir de 1860, de constater les recettes et les dépenses des femmes et des enfants. On promit que sur les excédants de recette, s'il s'en produisait, on formerait une caisse de secours pour les femmes incapables de travailler qui auraient quinze

ans de société. Cette promesse, dépourvue de moyens d'exécution, devait malheureusement rester longtemps illusoire.

De nouvelles facilités furent données pour le paiement des cotisations, mais la suppression des décuries et des centuries eut le fâcheux effet d'affaiblir les relations des sociétaires entre eux.

La représentation de la Société aux funérailles de ses membres fut assurée d'une manière plus sérieuse, et les absents qui ne se rendaient point à la convention furent frappés d'une amende de 0 fr. 25 (5 cents). On créa en même temps, pour les veuves, un petit secours de 5 fr.

Les dispositions relatives aux droits des infirmes furent modifiées très heureusement. Le secours de grabat fut considéré comme secours provisoire. On promit, en s'appuyant sur la loi de 1856, une pension de retraite dont le premier exercice fut fixé au 31 mars 1866. Cette pension devait être fixée, chaque année, par l'assemblée générale de manière à répartir entre les ayants-droit les revenus de la caisse des retraites qui eut, dès lors, une existence distincte, et que l'on forma des versements de la Société à la caisse des retraites, de leurs intérêts, des subventions de l'état et des dons et legs spécialement faits pour cette caisse.

Le droit à la retraite fut promis à tous ceux qui auraient à la fois 65 ans d'âge et quinze ans de Société.

Cette dernière mesure et le recul à 1866 des pensions que l'on eût pu toucher en 1863 suscitèrent de longs débats et de graves difficultés; il en fut de même de l'abaissement de la limite d'âge d'admission.

Il en résulta un véritable discrédit pour la Société accusée de ne pas tenir ses promesses. C'est sans doute pour obvier à quelques-unes des critiques qui se produisirent, qu'on tenta, mais infructueusement, de fonder en 1863 une Société dite des Anciens. Cette Société, entièrement distincte, aurait été composée uniquement de personnes trop âgées pour entrer dans la Société déjà existante.

Un tel projet était impraticable et dut être promptement abandonné.

En 1864, nouvelle refonte des statuts qui, jointe aux services déjà rendus par la Société, lui fait obtenir la reconnaissance et d'utilité publique.

On fixe pour les hommes deux cotisations, l'une de 13 fr, l'autre de 15 fr.—cette dernière élevant de 4 à 5 fr. pendant 90 jours le droit à l'indemnité de travail en cas de maladie. La cotisation des femmes et des enfants est portée à 10 fr. 20 par an. On supprime les secours de maladie pour les femmes pendant les dix jours qui suivent l'accouchement. Le commencement du service des pensions de retraite est fixé au 1er janvier 1866; mais on s'aperçoit que les fonds manquent, il faut retarder encore cette échéance : on la fixe au 1er janvier 1871, en élevant de 15 à 20 les années d'association exigées pour y avoir droit.

Cette modification, à la fois nécessaire et pénible n'est adoptée qu'en 1867, après des contestations et des difficultés de toute nature. Elle blessait l'intérêt des uns, ébranlait la confiance des autres et amena une recrudescence dans la diminution du nombre des sociétaires tant honoraires que participants.

Un nouveau danger résulta de l'invasion prussienne. La Salle des Augustins avait été réquisitionnée, aucune réunion générale n'était possible. On pouvait craindre que les cotisations honoraires fissent défaut et que, dans une ville occupée par l'ennemi, il fut impossible de continuer la perception des cotisations, le service des maladies, etc. De plus, l'absence de travail avait amené une misère extrême; et la tentation était grande, par le terrible froid de l'hiver 1870-71, de se dire malade pour toucher une subvention alors que le malheur des temps rendait toute surveillance impossible et que, pour beaucoup de malheureux, l'excès de la souffrance semblait tout autoriser.

L'Emulation chrétienne, grâce au dévouement de son président et de ses fonctionnaires, grâce aussi à la sympathie généreuse des membres honoraires et à la grande honnêteté des participants, surmonta victorieusement cette épreuve.

Pendant les huit mois de l'occupation prussienne, le fonctionnement

normal de la Société fut à peine interrompu : les cotisations des membres ne subirent qu'une insignifiante diminution : le chiffre des indemnités de travail resta plus que stationnaire, et les malades ne cessèrent point d'être régulièrement visités, bien qu'une épidémie de petite vérole noire rendit ces visites absolument dangereuses.

L'année suivante, M. Leroy, chargé de famille et forcé d'opter entre les fonctions qu'il remplissait à la préfecture et la présidence d'une Société qui absorbait la majeure partie de son temps, donna sa démission.

Il avait rempli avec un labeur admirable une tâche ingrate et aride. Le remplacer était difficile.

L'augmentation des obligations imposées aux Sociétaires n'avait pu empêcher le recul et l'amointrissement des promesses qu'on leur avait imprudemment faites, ce qui avait, depuis treize ans, amené une diminution constante du nombre des participants. A l'enthousiasme des premières années avait succédé un sentiment de défiance : les assemblées générales, autrefois fréquentes et imposantes, étaient abandonnées : un surnom ridicule et presque accepté, tout au moins subi sans protestation, montrait combien cette Société, autrefois si respectée, était déchuée dans l'opinion publique. Le nombre des membres honoraires et le chiffre de leurs cotisations s'abaissaient constamment. Dès 1868, le chiffre des recettes et des dépenses s'équilibrait à peine et faute de ressources, il avait fallu à deux reprises ajourner le service des pensions de retraite, même en le réduisant à son minimum légal.

D'après les calculs de M. Leroy et du Conseil d'administration, ce minimum de pension (30 fr.) devait rester stationnaire, sans qu'on eût même l'espérance que, de longtemps, il put atteindre la somme presque dérisoire de 40 fr. par an.

En cette situation difficile et bien qu'un décret fort sage du gouvernement de la Défense nationale eut rendu aux Sociétés de secours mutuel le droit d'élire leur président, M. Leroy ne pouvait trouver de successeur. Avec beaucoup de peine il obtint

enfin le consentement de M. Paul Allard, avocat justement considéré, écrivain de mérite, qui allait être ainsi chargé de recommencer, en 1871, l'œuvre qu'en d'autres circonstances, son père avait si heureusement accomplie en 1856.

Le capital

A part l'avantage de nous procurer les choses indispensables à la vie, l'épargne, sous une autre forme appelée capital, nous procure aussi des instruments de travail ou perfectionne ceux déjà existants et assure, par là, un développement plus large à la vie des sociétés humaines. L'épargne seule, en effet, nous permet d'obtenir des outils, des machines, en un mot les moyens qui rendent le travail plus productif.

On donne généralement le nom de *capital* aux produits de l'épargne employés de cette façon. Le mot de capital ou principal a été usité d'abord par les prêteurs de la monnaie destinée à servir d'instrument de travail. Ils distinguaient ainsi le *principal* de la dette, du loyer ou *intérêt* payé par l'emprunteur pour l'usage qu'il en fait. Dans le langage de l'économie politique on a étendu le sens du mot capital, et on l'a employé pour désigner toute espèce de produit, réservé par l'épargne, qui au lieu d'être consommé pour un usage individuel est employé à féconder le travail.

Il ne faut donc pas croire que le capital soit simplement une somme d'argent susceptible de rapporter un intérêt quand elle est louée à ceux qui en ont besoin. Le capital, c'est l'épargne transformée en instruments de production sous quelque forme qu'ils se présentent.

Les outils les plus élémentaires, comme la bêche, la hache, la charrue, sont des capitaux au même titre que l'argent monnayé parce que, pour les avoir, il faut d'abord en épargner la valeur avant de pouvoir se les procurer pour augmenter le travail produit.

L'argent lui-même, sous le titre de capital, ne sert en définitive qu'à payer les salaires ou à acheter les outils et les matières premières qui, transformées par le travail de ces outils, deviendront des produits utiles, des marchandises.

Aussi est-elle devenue le moyen le plus habituel d'évaluer les capitaux, et on a fini par la considérer comme constituant à elle seule le capital. C'est une erreur...

La monnaie n'est pas tout le capital, pas plus qu'elle n'est toute la richesse d'un peuple. L'épargne, dans son sens le plus large, comprenant les approvisionnements et les capitaux de quelque nature qu'ils soient, constitue vraiment la richesse des nations comme celle des individus. Par suite, le capitaliste n'est pas seulement celui qui possède une certaine somme d'argent ; ce sens est infiniment trop restreint. Tout homme qui arrive à posséder un instrument de travail, ne fut-ce qu'une hache comme le bûcheron, est un capitaliste. Son capital, c'est son outil. Telle est la vraie acception du mot capital. J. MICHEL.

Comité de Régie

LUNDI 29 AOÛT 1892.

Présidence de Henri Langelier, écr., 1er vice-Président.

Présents : MM. J. B. Morin, J. Marsan, H. Gaudette, J. B. Hevey, J. Benoit, J. Leduc, L. Cordeau, D. Dumaine, F. Lajoie, J. Bernard et J. H. Morin.

Application pour bénéfice de M. Joseph Beaulac, 25 août.

Résolu de payer aux malades suivants, tout ce que requis ayant été fourni.

Alfred Tanguay, du 15 août au 29 août, \$6.00.

Pierre Baillargeon, du 8 août au 23 août, \$6.50.

Louis Monjeau, du 15 août au 29 août, \$6.00.

Joseph Côté, du 15 août au 27 août, \$6.00.

Octave Lajoie, du 15 août au 29 août, \$6.00.

François X. Burque, du 8 août au 29 août, \$9.00.

Irénée Choquette, du 15 août au 29 août, \$6.00.

Osias Langevin, du 19 août au 29 août, \$3.50.

Joseph Cabana, du 15 août au 29 août, \$6.00.

Louis Laporte, du 15 août au 29 août, \$6.00.

Charles Moison, du 15 août au 29 août, \$6.00.

Pierre Larivière, du 27 juillet au 20 août inclus, \$8.00.

Ovila Côté, du 15 août au 29 août, \$6.00.

Joachim de Langis, du 15 août au 29 août, \$6.00.

Demands pour admission et certificats requis pour les aspirants suivants qui sont déclarés admis.

Louis Philippe Désy, médecin, 25 ans, St-Hugues.

Joseph Epiphane Benoit, marchand, 39 ans, Ste-Hélène.

Sur proposition de M. Désiré Dumaine appuyé par M. J. B. Morin, M. Louis Philippe Désy est nommé médecin examinateur et médecin de l'Union St-Joseph, à St-Hugues.

Résignation, comme membre de l'Union St-Joseph, de M. Coltaire Robillard. L'acceptation de cette résignation est ajournée jusqu'à ce que M. Robillard ait payé tout ce que dû par lui ou exigible par la Société et le Sec-Trés. reçoit instruction de lui écrire à cet effet.

LUNDI, 5. SEPTEMBRE 1892.

Présidence de M. Frs. Decelles, écr., Président.

Présents : MM. F. Lajoie, J. B. Morin, J. Leduc, J. Marsan, D. Dumaine, J. B. Hevey, Ls. Cordeau, J. H. Morin, H. Langelier, et J. Bernard.

Après lecture et sur proposition de M. D. Dumaine, appuyé par M. F. Lajoie, les deux derniers rapports sont approuvés.

Applications pour bénéfices de MM. :

J. B. Brunelle, 1er Septembre.

Michel Lebrun, [Montréal] 30 août.

Pierre Hébert, 2 Septembre.

Résolu de payer : à Rév. J. Barré, [St-Pierre Joly, Manitoba] du 26 juillet au 28 août, \$14.00.

Demande pour admission et certificats requis pour M.

Jos. Côté, cordonnier, 26 ans, St-Hyacinthe, lequel est déclaré admis. Et le comité s'ajourne.

Décès

Nous finissons, avec le mois de Septembre courant l'appel pour cotisation de tous les décès survenus en mars et avril dernier.

A peu de jours de distance, en mars et avril, nous avons eu la douleur de perdre six confrères, MM. :

Elie Bouvier.

Elzéar Guillet.

Tancrède Amiot.

Stanislas Trudeau.

Hilaire Péloquin.

Félix Houle.

Il n'y a pas eu de décès depuis M. F. Houle.

On nous demande, depuis quelque temps, combien de décès il reste encore à payer. Nous l'avons dit ci-haut, après avoir donné, à chaque décès, l'avis de tel décès et du mois pendant lequel il devenait exigible.

En vertu des Règlements, chaque décès étant payable en deux versements et la cotisation totale pour chaque décédé étant de cinquante centins ; d'un autre côté, la faculté, étant laissée au Comité de Régie d'appeler ensemble deux versements, il suit qu'un montant égal à celui fixé pour chaque décédé était dû chaque mois, — soit en avril, mai, juin, juillet, août et septembre.

Heureux effets du désir et de la possession du bien-être

L'homme qui cherche et obtient le bien-être par le travail et l'épargne n'a pas besoin de s'arracher à la réalité par l'orgie. La réalité, au contraire, charme sa pensée ; le présent s'embellit encore pour lui de l'avenir qu'il espère. Epruverait-il la nécessité de s'étourdir, lui que, chaque jour, la fin de son travail rend au sentiment délicieux de son bonheur ?

J'encourage donc de toutes mes forces, loin de le blâmer, dans les hommes voués aux professions laborieuses, le désir d'un modeste bien-être : ce désir contribue au développement de toutes les affections douces et saintes. L'ouvrier désireux d'arriver à l'aisance par la bonne conduite chérira sa famille et ne cherchera jamais ses plaisirs loin d'elle. Les jours de fête sont agréables surtout parce qu'on les passe ensemble. Après une excursion délicieuse dans la campagne, on rentre le soir doucement fatigué et charmé d'avoir pu, ce qui est si rare, passer les uns avec les autres la journée entière. En l'honneur de la fête, le repas du soir est plus délicat. On partage ensemble le mets, honneur du festin, et ce partage fait naître mille agréables plaisanteries. Le père enlève de force le petit enfant que la mère tenait sur ses genoux, et, malgré elle, veut qu'il avale quelques gouttes de la liqueur choisie, la joie expansive de l'enfant, le charmant courroux de la mère, les éclats de rire du père, forment un tableau digne de Greuze. Et, cependant, la cheminée gronde doucement ; la

flamme du foyer, reflétée par des meubles polis et brillants, semble illuminer toute la chambre, les yeux des heureux époux se portent avec satisfaction sur l'armoire pleine de provisions et de linge, sur le tiroir où, à côté de quelques pièces d'argent, repose un livret de la caisse d'épargne ; et leurs regards, se reportant ensuite sur l'enfant, lui disent : " Ce n'est pas toi qui connaîtras la misère. "

Voilà la position où chacun peut arriver : il n'est pas d'ouvrier qui, en suivant la route droite ne puisse jouir de ce bonheur.

A voter le premier dimanche de Septembre prochain dans les Succursales, et le dimanche suivant à St-Hyacinthe

Que le Comité de Régie Central soit autorisé à prêter, à la Corporation des RR. PP. Dominicains de St-Hyacinthe ou à toute autre Corporation offrant les mêmes garanties à \$5.25 pour cent d'intérêt payable semi-annuellement et pour un laps de temps n'excédant pas dix ans, tout ce que disponible en Réserve mensuelle au moment où tel prêt sera effectué.

Tout membre, en aucun temps pour quelque considération que ce soit, peut se retirer de la Société signifiant par écrit, au Comité de Régie Central, son intention de le faire et après avoir payé ce qui est exigible par lui à la dite Société au moment de telle signification. Dans ce cas, le dit Comité de Régie sera tenu de prendre en considération et d'accepter, dès sa première séance après la signification comme susdit, la résignation de tel membre qui, dès lors, sera déchargé de toute obligation ultérieure envers la Société.

La négligence, par le résignataire d'offrir le paiement intégral de ses redevances en même temps que sa résignation, entraînera l'ajournement d'icelle jusqu'à parfait paiement de ces redevances et des inpositions nées dans l'intervalle.

Fermote

Une louable et rigide fermeté a rendu célèbre le nom de M. de Hailai, premier président du parlement de Paris. Ce grand magistrat, de l'austère intégrité ne déridait même le front pour sourire à la vérité et à l'innocence à qui elle rendait justice, était pour le vice d'une fermeté inflexible qui ne faisait acception de personne. Il était le fléau de la chicane et de l'injustice.

Un jour, il répondit au corps de procureurs qui venaient le féliciter d'avoir été fait procureur général et lui demander sa protection : " Ne protection ! les fripons ne l'auraient pas, les gens de bien n'en ont pas besoin. "

Pendant une année de disette, un riche partisan enlevait des bleds pour les revendre plus cher. M. de Hailai l'envoya chercher.

Le fermier-général vint dans sa carrosse doré et chargé de laquais.

oursiers fringants, qui faisaient re-
ntir le pavé en entrant dans la
ur, firent un fracas qui imitait le
ruit du tonnerre. Il avait un habit
perbe, relevé encore par une bro-
erie d'un goût exquis.

M. de Harlai affecta de le laisser
morfondre dans son antichambre.
Il le fit enfin entrer.

Quand je vous ai fait attendre, lui
dit-il, j'ai consulté ma vanité ; votre
rosse ornait ma cour et votre per-
onne mon antichambre. Son visa-
e screen devint ensuite sombre
ut-à-coup.

Monsieur, poursuivit-il d'un ton
glacé d'effroi le coupable, je vous
mandé pour vous dire que—je l'ai
pris—vous prévalant de la cherté
des blés, vous en faites de grands
mas. Vous prétendez vous enri-
chir par la misère du peuple et vous
engraisser de sa substance. J'arrête-
rai le cours de vos projets. Si tous
les blés que vous avez amassés ne
sont pas vendus dans un mois, je
vous serai pendre. L'or et la faveur
ne vous déroberont point à la jus-
tice.

Le fermier-général se retira tout
interdit mais osa porter ses plaintes
au roi, sur le discours du magistrat.
Je vous conseille, " lui dit le roi,
d'exécuter ce qu'il vous a prescrit ;
car s'il vous a menacé de vous faire
pendre, il le fera comme il le dit. "

La langue maternelle

Notre langue maternelle et notre
religion trouvent parmi nos compa-
triotes de religion et de langue dif-
férentes un certain nombre d'enne-
mis aussi aveugles qu'acharnés.

Ce sont des égarés qui ne savent
pas ce qu'ils font et ne sauraient
nous faire le moindre mal, si nous
avons l'énergie nécessaire pour dé-
truire leurs misérables complots.

Qui pourrait empêcher les parents
d'enseigner leur langue à leurs en-
fants et de leur inculquer ces princi-
pes religieux qui laissent des racines
profondes, que nulle violence ne
pourrait les détruire ?....

C'est au foyer paternel que se
conne la véritable éducation.

Respectons sincèrement notre lan-
gue et nos traditions, et les autres
seront forcés de les respecter à leur
tour.

La moisson

Les travaux de la moisson sont
partout commencés et les nouvelles
qui nous en arrivent sont encourage-
antes.

Le travail de la moisson est un de
ceux qui doivent se faire à temps,
toute excuse cessante. Ne retardez
pas d'un jour la coupe des grains.
C'est le cas de dire, à propos de la
moisson, qu'il ne faut pas remettre
au lendemain ce que l'on peut faire
aujourd'hui même.

Par une économie mal entendue,
on veut quelquefois épargner le
prix de la main d'œuvre. Mais, que
se perd-on pas ?

Une journée de récoltes, c'est des
boisseaux et des boisseaux de grains
sauvés en bonne condition.

Chaque chose en son temps, culti-
vateurs, dans votre intérêt et dans
celui de vos terres.

Que de récoltes perdues, chaque
année par négligence ou par ména-
gement !

Qui de vous, dans les circonstan-
ces ordinaires, ne sacrifierait pas
cinq boisseaux de grains pour en
sauver vingt ?

L'économie est une belle, une
bonne chose, mais quand elle touche
la mesquinerie ou la lésinerie, elle
devient un défaut. Il faut pratiquer
l'une en évitant l'autre.

BIBLIOGRAPHIE

[Voir annonce L. A. Choquet et frère]

Cours d'économie industrielle à l'é-
cole municipale Turgot : instructions
graduées, par Paul Coq. 1 vol. in-12
cartonné de 521 pages. Prix : 4 fr.
Ch. Delagrave, éditeur, 15 rue Souf-
flot à Paris.

La science de l'économie indus-
trielle s'impose fatalement à la gén-
ération qui grandit. Le grand nom-
bre d'industries naissantes fait, en
même temps, naître la concurrence,
à cause de laquelle une solide et vé-
ritable science économique et pro-
fessionnelle sera de nécessité abso-
lue.

Le livre ci-haut mentionné, gra-
dué et destiné à l'enseignement en
renferme la théorie et les lois.

Divisé en quatre parties—lesquel-
les sont elles-mêmes subdivisées en
un grand nombre d'instructions par-
ticulières—l'ouvrage, dans une In-
struction préliminaire, traite : " De la
science économique et des applica-
tions auxquelles cette science con-
duit ; " puis successivement : 1ère
partie : La science et les affaires.
2e partie : La production et ses lois.
3e partie : Des instruments de pro-
duction. 4e partie : Fin et charges
de la production.

—Socrate reprenant un jour l'un
de ses amis en public, Platon lui dit
qu'il aurait dû faire cette réprimande
en particulier.

" Vous avez raison, " lui répondit
Socrate, " mais vous auriez dû, vous
aussi, me donner cet avis en particu-
lier.

LA C. M. B. A.

Par les présentes, je nomme l'E-
cho, de St-Hyacinthe, un organe offi-
ciel de la C. M. B. A.

DR J. A. MACCABE,
Grand Président.

Maisons à vendre

Une maison sur solage en pierre
et mesurant 24 pieds x 30, d'un in-
térieur magnifique et divisé en deux
logements contenant toutes les amé-
liorations modernes. Toutes les dé-
pendances dans un ordre parfait.

Conditions exceptionnellement av-
antageuses pour cause de départ du
propriétaire.

S'adresser sur les lieux, no. 52 de
la rue St-Antoine, en face de l'Ou-

voir, à dame F. Gobeille ou à J. A.
Cadotte, huissier.

Au village Laprovidence, tout près
le pont dit Barsalou, cette magnifi-
que propriété [ci-devant occupée par
feu M. le Shériff Adam] consista t
en un terrain de 80 x 150 pds avec
la maison et autres bâtisses y érigées,
le tout en parfait ordre. Conditions
des plus avantageuses.

S'adresser à
J. A. CADOTTE,
Huissier

L'Echo, journal hebdomadaire de
nouvelles, plus particulièrement voué
aux intérêts du Secours Mutuel, est
publié par la " Société de publica-
tion, " sous le contrôle, pour la rédac-
tion, de censeurs ecclésiastiques.

J. B. LALIME, Président.
H. LANGELIER, Secrétaire.

J. A. CADOTTE, Administrateur.
Toute communication concernant
le journal doit être adressée à l'admi-
nistrateur.

SEPTEMBRE

Table with 2 columns: Item, Amount. Contribution mensuelle... 40. Décès H. Péloquin 25. " F. Trudeau 25. Total à payer..... \$0.90

Tous les Français résidant à l'étranger.
Tous les étrangers en relations avec la France
ont intérêt à avoir, à Paris
UN COMMISSAIRE-CORRESPONDANT
expérimenté et dévoué à leurs intérêts
et pouvant adresser en toute confiance au
COMPTOIR PARISIEN Initial
Commission, Exportation, Consignation
FONDATEUR: A. CLAVEL, Directeur
PARIS, 36, Rue de Dunkerque, 36, PARIS

ECHOS

Personnel—Le Rév. M. Banchard,
curé de Malone, N. Y. est ou e tte ville,
en visite chez son père.

—Le Rév. M. A. Hogue, ancien vi-
caire de la Cathédrale et maintenant curé
de Swetsburg, était en cette ville lu. di.

Organiste—M. Dossau't ayant accepté
l'offre qu'on lui a fait de diriger un or-
gane aux Etats Unis a été remplacé par
M. Léon Ringuet. On ne pouvait cor-
inalement pas faire un meilleur choix.
Nous offrons à M. Ringuet nos plus sin-
cères félicitations.

Pour les Etats-Unis—MM. A Char-
pentier et J. Bergeron sont partis pour
une excursion de quelques semaines aux
Etats-Unis. Nous leur souhaitons bon et
heureux voyage.

La monnaie américaine—Il a été fait
des arrangements entre les banques et les
courtiers pour qu'à l'avenir un esompto
de 10% soit exigé des porteurs de "green-
back" américains. Autrefois, les court-
tiers les recevaient au pair.

Les marchands retiennent maintenant
un esompto de 20 centins sur chaque
dollar américain.

Œuvre de Saint-Michel

Le R. P. FÉLIX voyant combien es
grand le mal produit par les mauvaises
lectures, a fondé pour y remédier, autant
que possible, l'ŒUVRE DE SAINT-
MICHEL, pour la publication et la ven-
te des bons livres à bon marché.

Cette Œuvre fait à ses débuts, à x
bibliothèques populaires et aux autres
œuvres qui s'adressent à elle de fortes re-
mises de faveur

CATALOGUE

On trouvera dans le Catalogue, un
courte, mais très substantielle notice sur
chacun de nos ouvrages, en même temps
qu'on se rendra compte d'un seul coup
d'œil, de l'extrême modicité de vos prix,
prix que nul libraire ne saurait atteindre
et que les souscriptions de la charité ren-
dent seules possibles.

Les personnes qui désireront être tou-
jours au courant des " nouveaux ouvra-
ges " édités par l'ŒUVRE DE SAINT-MI-
CHEL, ainsi que de ceux publiés par les
bonnes Librairies catholiques, n'auront
qu'à s'abonner à :

L'Indicateur des Bons Livres
Parus en tous les mois.

PRIX DE L'ABONNEMENT : UN AN, 3 fr. 60
1. Pour être ASSOCIÉ il suffit de faire
chaque année, en faveur de l'ŒUVRE DE
SAINT-MICHEL, une offrande comprise
entre les deux limites de 10 à 10 francs.

S'adresser à M. TÉQUI, libraire édi-
teur de l'ŒUVRE DE SAINT-MICHEL, 85,
rue de Rennes, à PARIS, (France).

—LIBRAIRIE—

CHARLES DELAGRAVE

15 Rue Soufflot, PARIS

Enseignement Primaire, Secon-
daire et Supérieur.—Matériel et Mo-
bilier Scolaire.—Matériel de Des-
sin.—Enseignement des travaux à
l'aiguille.—Atlas, Cartes et Globes
Terrestres.—Livres de Prix et d'E-
trennes.—Envoi franco du catalogue
sur demande.—23-4-'92.

LIBRAIRIE RELIGIEUSE

Louis Vivès

13—Rue Delambre—13
PARIS, (France)

On peut se procurer à cette librairie
tout ce qui concerne la science ecclésiasti-
que : Ecriture Sainte—SS. Pères—Docteurs
—Liturgie.—Droit Canon—Théologie—
Ascétisme—Philosophie—Controverse—
Histoire—Vic des Saints—Divers—à des
conditions spéciales pour les ecclésiasti-
ques.

25 Fév. '92.

SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE

Oscar Schepens, Directeur

16—Rue Treurenberg—16
BRUXELLES (Belgique)

Librairie générale.—Religion, Théologie, Philo-
sophie, Histoire, Beaux-Arts, Sciences, Littéra-
ture, Romans, L. s classiques, etc.—La maison
publie la Revue Bibliographique Belge : 4 fr. 90
par an (90 cents.)

Le Catalogue est envoyé franco sur de-
mande. 16
16 juin, '92.

M. LAMARQUE

HORLOGER-BIJOUTIER

116 Rue des Cascades, Bâtisse de la
" Tribune. "

Montres Américaines et Suisses, en or et en ar-
gent, horloges, argenteries, etc. Spécialité : Lan-
nettes en or, argent, nickel et acier. Répara-
tions faites promptement et satisfaction assurée.

L'ARGENT

(Du Canadien)

Notre population s'inquiète à juste titre de la multitude d'appréciations diverses ayant cours relativement à la valeur de l'argent américain, des billets ou certificats d'argent qui sont en circulation.

Le fait est que, dans beaucoup de places, il se produit des difficultés sérieuses par l'échange monétaire. Un grand nombre de personnes se sentent vexées par l'émission de valeurs reçues en paiement légitime.

Le fait est que l'ignorance est complète chez nous pour tout ce qui regarde la monnaie de la République voisine.

Il y a cinq espèces de papier monnaie en circulation aux Etats-Unis.

1. Le greenback qui est simplement une "promesse de payer" sans mention du métal dans lequel le billet doit être payé.

2. Les billets des Banques Nationales qui peuvent être rachetés avec des greenbacks.

L'or et l'argent sont les seuls éléments monétaires et sont également recevables pour n'importe quel montant.

Un des trésoriers précédents a mis de côté cent millions d'or pour racheter des "greenbacks" et trois cent cinquante millions sont en circulation, mais comme il n'y a aucun acte spécial du congrès qui pourvoie à cette application, on pense que le trésorier peut tirer à volonté sur les fonds disponibles.

De fait, étant donné la rareté des certificats d'or, il n'y a aucune émission sur les cinq que les Etats-Unis soient tenus de racheter en or.

Les certificats d'or autrefois si communs sont maintenant tenus en réserve, et les banques se gardent bien de s'en servir pour leurs paiements.

Maintenant, les Etats-Unis peuvent être parfaitement disposés à tenir leurs engagements, mais ils ne sont pas liés.

Depuis la dépression de l'argent, qui date de quinze ans maintenant, la question de la fixation d'un étalon unique a été un sujet important dans toutes les élections présidentielles.

Chaque congrès successif a mortifié par ses votes sa prédilection pour l'argent.

En vertu des lois d'ors passées, le gouvernement des Etats-Unis a acheté et mis en circulation sous forme de papier ou d'espèces cinq cent millions d'argent et la même quantité sur le pied de quatre millions et demi par mois.

La réserve du Trésor est maintenant de cent onze millions de dollars environ y compris les cent millions mis à dessein de côté pour racheter les greenbacks.

Dans ces conditions, il est difficile de se figurer comment les Etats-Unis pourraient continuer à soutenir l'argent sur la base proportionnelle de l'or, surtout depuis qu'il y a division à ce sujet entre le sud et l'est.

Tout fait prévoir que bientôt les Etats-Unis vont suspendre les paiements en or pour leurs billets, sauf pour les certificats spécialement dési-

gnés pour le rachat en cette monnaie. Nous comprenons donc facilement l'émotion qui s'empare des petits détaillants et, pour le moment, le plus sûr est de s'abstenir d'encaisser la monnaie américaine, surtout les silver certificates.

LES MANUFACTURES AU CANADA

Le département de l'agriculture vient de publier un bulletin contenant le nombre des usines et les salaires payés aux employés dans chacune d'elles. Il appert, d'après ce rapport, que le total des établissements industriels est de 75 768 et qu'il y a 48 748 fonctionnaires toute l'année sans arrêt 12 981, six mois, et 14 39 un quart de l'année. Ainsi 64 3 pour cent fonctionnent toute l'année et 18.5 un quart de l'année. Le recensement du nombre d'employés en 1881 donnait le chiffre de 254 935 personnes, retirant un salaire annuel de \$59 429,000, et en 1891, le nombre des employés a été de 366,499, avec un salaire total \$89 772,441. La moyenne par tête est basée sur le chiffre qui comprend les salaires des hommes, femmes, et enfants. Comme les hommes représentent 76 07 pour cent du nombre total des travailleurs en 1881, et seulement 73 67 pour cent en 1891, la moyenne pour cette dernière année se trouve réduite, comparée à l'année 1881. Cependant, la moyenne des salaires payés en 1890-1891 est plus élevée de 16 pour cent sur l'année 1880-81. Cette statistique montre une différence considérable dans les gages payés dans les provinces de la Confédération canadienne; dans l'ouest, les gages sont beaucoup plus élevés que dans l'est, mais les pensions et la vie coûtent plus cher qu'ailleurs.

Ceas de partout

Assemblée—Il y a eu mercredi assemblée des délégués des Comités de St-Hyacinthe et de Richelieu pour discuter un procès verbal en rapport avec une route entre St-Ours à St-Jude.

Profession religieuse—Lundi dernier, 29 août, quatre novices de l'Hôtel-Dieu de cette ville, faisaient leur profession religieuse entre les mains de Mgr l'Evêque de St-Hyacinthe. Ce sont les Sœurs Marie Louise Tanguay, dite Sœur St-Théodore, de St-Théodore d'Acton, Céline Coté, dite Sœur St-François de Sales, de cette ville, Marie Louise Vailancourt, de Sherbrooke, Marie-Victoria Choquet, de Mariaville.

Pèlerinage à Sainte-Anne de Beauport—Le 13 septembre est la date fixée pour le pèlerinage du R. V. Tétréan, Curé de Ste-Anne de Sabrevois. Ce pèlerinage partira de White Hall, Massena Spgs, St-Jean et prendra des pèlerins sur toute la voie du Grand Tronc jusqu'à Richmond. La ville de St-Hyacinthe doit y prendre part. Remarque qu'on peut rester 2 jours à Ste-Anne, si on le veut, qu'on se le dise, c'est le dernier pèlerinage de la saison. Billet ou vente chez MM. Choquet et frère et chez Messieurs les Curés. Prix du passage de St-Hyacinthe \$2 60.

Malade—On nous informe que M. Benoit, chef de police de notre ville, n'est

pas très bien. Nous espérons que la santé lui reviendra bientôt.

Exposition à Sherbrooke—L'Exposition à Sherbrooke aura lieu les 6, 7 et 8 Septembre courant. Le prix de passage de St-Hyacinthe est de \$2.20 pour le 6 et 7 et de \$1 25 pour le 8.

Coaticook—M. H. N. Bernier, plâtrier de St-Hyacinthe qui avait établi une succursale en notre ville s'est décidé d'abandonner le commerce à Coaticook. Nous en sommes vraiment peiné, car nous avons toujours cru qu'il y avait place ici pour un bon établissement de ce genre.

Exportation—Le commissaire du gouvernement fédéral pour les bûcheronnages et fromageries est parti d'Ottawa dans le but de visiter les provinces de l'Est et les différents produits qui vont être envoyés en Europe.

Journalisme—Nous saluons avec plaisir l'entrée dans la presse d'un nouveau journal, le Courrier Athlétique. Indépendamment des matières de sport en tant qu'amusement nous dont il traitera, le nouveau journal occupera aussi beaucoup de place dans les amusements au point de vue de la santé. Son édition du 20 août contient tous les rapports des données utiles dont les hommes de bureau et les hommes d'affaires pourraient tirer un parti profitable.

Orgue—On lit dans le Progrès de l'Est de Sherbrooke :

M. Eusèbe Brodeur, fabricant d'orgues de St-Hyacinthe, est en cette ville depuis hier, travaillant à l'accord de l'orgue de la cathédrale. M. Brodeur trouve l'instrument bien bon, et il prétend qu'une fois ses travaux terminés, il sera dans un ordre parfait.

Sports—MM. Ernest Fontaine et Orlin Ledoux, nos deux jeunes croquetteurs, sont partis hier pour Sherbrooke sur leur voiture favorite, le bicyclette. Nous leur souhaitons le meilleur voyage possible. Nous aurons de leurs nouvelles à leur passage à Waterloo.

Vicaire—Nous apprenons avec plaisir que M. l'abbé Benoit, de la cure de Soel, a été nommé vicaire à la cathédrale de Saint-Hyacinthe.

Menestrels—Les Menestrels de la Guy Fawcett ont retenu la salle pour mercredi le 21 septembre courant.

Ces artistes viendront ici presque tous les ans et remportent toujours beaucoup de succès.

La C. M. B. A.—The Hamilton Spectator nous apporte le compte rendu de la convention des délégués du Grand Conseil du Canada. "Il y a, dit-il, 180 délégués venus de tous les points du Dominion. Ce sont tous des gens bien mis et de véritables gentlemen."

Comme nous le savons, M. H. A. Beauregard est un de ces délégués pour la branche de St-Hyacinthe. La fête à bas a été des plus splendides.

Cession de biens—M. L. Bernard, marchand-tailleur, a fait cession de ses biens au bénéfice de ses créanciers.

Une bonne arrestation—Jos. O'Connor avait été poursuivi, il y a quelques semaines, pour vente de boissons sans licence. Il fit défaut de comparaître et un mandat d'arrestation fut lancé contre lui. Un homme de police de Montréal, de même que le Grand Connétable de cette ville, essayèrent en vain de mettre la main sur O'Connor. Mardi dernier M. J. A. Oudot, huissier, et M. R. A. Benoit, son recours se rendirent à St-Hilaire et furent assez heureux pour rejoindre leur homme au moment où il s'embarquait à bord du b-

ateau. Ce n'est pas sans peine qu'ils l'ont rendu malade. Finalement ils purent le mettre à bord des chars et l'emmenèrent à St-Hyacinthe où il est actuellement en prison. Son procès a eu lieu devant M. Siotte.

De St-Césaire—Les citoyens de St-Césaire sont venus en excursion à St-Hyacinthe, mercredi dernier, accompagnés de leur corps de musique.

Malheureusement, la mauvaise température a été cause qu'il est venu peu de monde et de plus que les excursionnistes n'ont pu jouir du spectacle des courses, but principal de leur voyage.

Entreprise—MM. Paquet et Godbout viennent d'entreprendre la construction de la menuiserie intérieure de l'église St-Anne, rue St-Antoine, Montréal. Cette église est pour les irlandais catholiques de cette partie de la ville.

Le contrat est considérable et son exécution se fera d'ici à un an.

Nouvelle Machine—Une machine à vapeur, nouvellement inventée par M. Dery, de Québec pour faire le terrassement de chemin de fer, a été démontée à Saint-Hyacinthe. Elle sera employée à faire le travail sur le chemin de fer des Comtes-Unis qu'on est à construire, et on assure qu'elle peut faire le terrassement sur un parcours de mille verges par jour. Ceci n'est pas peu dire en faveur de la rapidité que l'on peut employer dans l'exécution de ce ouvrage.

Protestation publique—Le vicaire général Rouhier, recteur de la basilique d'Orleans, a annoncé au prône qu'une communion générale de tous les catholiques de la ville aurait lieu vendredi, pour protester, par ce acte, contre l'abjuration des 15 Canadiens de Mackinongé.

Opération chirurgicale—Henri Bousquet, fils de M. Wm. Bousquet, boucher, a subi une grave et douloureuse opération chirurgicale mardi dernier, à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Le jeune Bousquet s'était l'autonomie dernier il s'agit une blessure au genou, en allant à la chasse; l'hiver dernier il fit une chute sur ce genou ce qui aggrava la blessure. Depuis lors il fut sous les soins de plusieurs médecins, puis de charitables. Le mal ne fit que devenir plus grand. Le Dr Bousquet de Montréal, le fit venir à l'Hôtel-Dieu et mardi il lui souleva au genou une quantité de chair et d'os et le fit.

Le jeune Bousquet est condamné à boiter plus ou moins, mais il conservera sa jambe après avoir bien cru de la perdre.

Le steamer aspect—Voici les nouvelles que nous apportent les journaux de Montréal, sur le steamer Pickhuben, qui a tant fait parler de lui, lors de son passage à Québec, il y a deux jours :

Le SS. Pickhuben de la ligne Hansa est arrivé dans notre port à 8 heures ce matin, et s'est amarré au grand quai Beauséjour.

Le steamer est sur lest et doit retourner à Hambourg avec une cargaison générale dont la majeure partie sera du blé et des grains. Les animaux seront débarqués dans un port d'Angleterre.

Le Pickhuben est à son troisième voyage à Montréal. Il est parti de Hambourg le 5 courant, c'est-à-dire longtemps avant que ce port fut touché par le choléra. Il a débarqué sa cargaison à New-York, où il a subi une inspection des autorités sanitaires. Il est parti de ce dernier port le 24 à destination de Montréal. Le capitaine dit que la dernière lettre qu'il a reçue de Hambourg se fait aux dépens de la peste.

Le docteur Laberge, à quatre heures ce matin, était sur les quais attendant l'arrivée du Pickhuben.

A 8.30 heures, le docteur a fait l'inspection du steamer et a constaté qu'il

était dans toutes les conditions hygié-
ques désirables. Le capitaine a exhibé
un certificat à cet effet signé par l'officier
de la quarantaine de New York.

Le fromage—Le fromage Canadien
continue sa marche ascendante.

Dans l'espace de six mois les exporta-
tions s'élevaient cette année à 640.000
boîtes contre 524.000 boîtes l'an dernier.
Soit une augmentation de 116.000 boîtes.
Nous dépassons considérablement, sous
ce rapport, le port de New York dont les
exportations n'ont été, cette année, que
de 563 000 boîtes pendant la même pé-
riode de temps. Néanmoins le mouvement
d'exportation de la métropole américaine
accuse également une augmentation de
6 000 boîtes en 1892, sur 1891.

Lac St Jean—M. Wilfrid Sward,
Boulangier, de Drummondville, désigné
par les cultivateurs de sa paroisse pour
visiter les terres du Lac Saint-Jean, est
revenu de sa mission. Il se déclare en-
chanté de toutes les paroisses qu'il a vi-
sitées, Hébertville, Saint-Benoît, Ama-
Saint-Gédéon, etc. M. Sward dit que la
récolte au Lac Saint-Jean va être très-
abondante, cette année.

L'électricité—On parle de se servir pro-
chainement de l'électricité comme mode
de chauffage aussi bien que pour l'usage
des cuisines. Pour la première fois l'an-
l'histoire du monde, les hôtes de l'hôtel
Windsor, à Ottawa, ont pu inaugurer, au
dîner paré à l'électricité.

Mask'ongé—Les espérances d'un ar-
rangement qui mettrait fin aux diffi-
cultés existant à propos de la nouvelle
église de la paroisse, sont malheureuse-
ment déçues. Les tentatives de concilia-
tion ont échoué. Et dix catholiques ont
apostasié publiquement. La plupart
d'entre eux étaient des chrétiens fervents
en apparence, du moins. Mais leur foi a
cédé à la colère et à l'obstination.

La cérémonie a été faite dans l'église
construite par les dissidents. Un certain
nombre de protestants étaient venus de
Montréal pour encourager, par leur pré-
sence, l'apostasie de ces dix personnes.
Celles-ci étaient très-émues, nerveuses ;
elles exprimaient évidemment l'énorme
mité de leur action.

Le baptême leur a été donné suivant
le rite baptiste. Chacun de ces pauvres-
malheureux a été poigné dans un grand
bassin plein d'eau, pendant qu'un évê-
que récitait des prières. Leur chapelle
a été dépourvue de tous les ornements
ecclésiastiques qu'on y avait placés.

Espérons, contre toute espérance, que
ces pauvres gens reviendront de leur er-
reur et répareront le scandale qu'ils don-
nent à leurs concitoyens.

Protonotaire apostolique—Mardi der-
nier son Eminence le cardinal et ses col-
lègues de l'épiscopat, désireux de témoi-
gner à Mgr O'Reilly leur appréciation des
services qu'il a rendus au Canada, ont
télégraphié à Rome pour demander sa pro-
motion au protonotariat apostolique.
Quelques heures après, le télégraphe ap-
portait une réponse du cardinal Rampolla
annonçant que le St-Siège était heureux
de donner cette preuve de sa faveur à Son
Éminence, à l'épiscopat canadien et à
Mgr O'Reilly. Nos félicitations respec-
tueuses au nouveau titulaire.

Journalisme—Nous lisons dans le Pa-
triot de Bay City, Mich., du 18 cou-
rant :

M. G. Y. ka, autrefois rédacteur du
"People" de Shippbrook, P. Q., et du
"Drapeau National" de Windsor, Ont.,
vient d'accepter une position au bureau
du Patriote.

Beaucoup de Canadiens-Français de
cette contrée, connaissent, M. Vekeman
pour avoir lu ses écrits dans les journaux
canadiens. Ils espèrent que ce monsieur

se plaira parmi nous et lui souhaitent
succès dans ses entreprises.

Feu l'hon juge Church—L'honneur de
juge Church est mort, hier, d'une maladie
dont la cause première fut une hémorrhage,
suite de l'extraction d'une dent, il y
a quatre ans.

Le Banc perd en lui l'une de ses lumi-
ères, le pays un de ses plus remarquables
enfants, et le parti conservateur un de ses
anciens chefs.

Dangereusement malade—Nous regret-
tons d'apprendre que M. L. U. Fontaine
est gravement malade à l'Ascompton, à
tel point que l'on désespère de pouvoir le
sauver. M. Fontaine a joué un rôle im-
portant comme avocat, comme magistrat
de district, puis comme directeur de la
colonisation à Québec. C'était un lettré,
un chercheur, qui avait beaucoup lu et
qui a retenu à peu près tout ce qu'il avait
lu. M. Fontaine a publié jusqu'à ce
dernier printemps, d'intéressantes chro-
niques hebdomadaires dans la Presse. Agé
de 56 ans, il est père de deux filles et
d'un fils âgé de dix-huit ans que l'on dit
plein de talent. Nos plus vives sympa-
thies leur sont acquises.

Nécessité des écoles séparées—Le R. P.
McCarthy, curé de l'église Sainte Bri-
gitte, a fait, dimanche dernier, un sermon
sur l'éducation et a indirectement fait
allusion à la nécessité des écoles séparées.

"L'éducation, a-t-il dit, doit marcher
de pair avec la religion, et c'est pour
cette raison que les catholiques romains
considèrent l'enseignement des vérités de
leur foi dans leurs écoles comme une né-
cessité absolue. Une autorité en cette
matière, un révérend Père de Boston,
après une étude approfondie des prin-
cipales causes du mal dans le monde, le
attribue aux grandes facilités qu'il y a
pour un jeune homme de tomber de l'état
de grâce dans le vice, qu'ils contractent
par le défaut d'enseignement religieux
dans les écoles."

Le R. P. McCarthy a terminé en di-
sant que c'était le devoir des parents de
faire donner une instruction religieuse à
leurs enfants.

Colons pour le Nord-Ouest—M. Jacob
Silver, de Philadelphia, est à Ottawa dans
l'intérêt de cinquante-cinq indigènes de
Bessarabie, qui doivent s'en aller au
Nord-Ouest. Ce peuple est regardé com-
me très-industriel et excellent cultivateur.
Chaque famille possède de mille
à quinze cents dollars pour l'achat de
terres au Nord-Ouest ; ce qui est plus que
suffisant pour leur procurer dès le début
une excellente position.

CHEMIN DE FER DE DRUMMOND

		Pour l'Est		Pour l'Ouest	
	Milieu	Milieu	Pas	Milieu	Milieu
St-Hyacinthe	1030	5.45	1000	8.10	
St-Rosalie	1040	5.50	950	8.00	
St-Hélène	1108	6.15	921	7.10	
Dawson	1185	6.35	904	6.40	
St-Germain	1215	6.47	852	6.20	
Drummond	600	1240	7.05	840	6.00
St-Oyrlle	620		7.19	825	40
Carmol	655		7.28	816	35
Blak	730		7.33	810	25
Mitohell	805		7.38	805	20
S. Léonard	857		7.56	749	10
S. Monique	930		8.14	731	125
Nicolet	1000		8.30	715	120

Les trains circulent tous les jours
dimanche excepté.
Wm. MITCHELL,
Général
8 juin 1891.

CHEMIN DE FER DU GRAND-TRO

DE MONTRÉAL À L'EST									
	Express	Milieu	Passage	Express de Portland	Express de Québec				
Montréal	7 50	6 45	3 55	8 40	11 10				
St Lambert	8 20	7 10	4 15	9 10	11 40				
Belœil	8 50	7 55	4 47	9 36	12 16				
St-Hilaire	8 50	7 59	4 50	9 40	12 20				
Sto Madeleine	8 20	5 05							
St-Hyacinthe	9 17	8 43	5 20	10 05	1 17				
St-Rosalie	8 50								
Britannia Mills	9 05	5 38							
St-Liboire	9 12	5 43							
Jpton	9 42	9 22	6 49	10 30	2 12				
Acton	9 55	10 05	6 43	10 40	2 40				
Durham	10 20	11 05	6 30						
Richmond	10 50	11 07	6 05	11 40	3 31				
Sherrbrooke	11 35	2 25	8 00	12 4	4 15				
Compton	11 58	3 07	8 31	12 53					
Donville	12 13	3 57	8 49	1 10					
Danville	11 12	2 50	8 21	12 47					
Arthabaska	11 56	3 55	9 30	2 07	5 58				
St-Julie	12 32	2 22	10 47	3 40					
Québec	2 00	8 00	1 30	6 40	8 00				

DE L'EST À MONTRÉAL									
	Express	Milieu	Passage	Express	Milieu				
Québec	7 50	1 30	12 25	4 25					
St-Julie	11 27	4 21	2 08						
Arthabaska	1 03	5 58	3 05	6 29					
Danville	2 17	4 53	3 55						
Donville	10 47	10 2	5 50		11 10				
Compton	11 07	7 27	3 07		11 58				
Sherrbrooke	11 39	8 00	3 33		12 47				
Richmond	3 05	9 00	4 30	7 40	2 45				
Durham	9 26	4 55		3 26					
Acton	5 55	5 22		4 10					
Upton	10 09	5 36		4 35					
St-Liboire	10 16	5 43		4 46					
Britannia Mills	10 22			4 55					
St-Rosalie									
St-Hyacinthe	6 19	10 37	6 05	8 50	5 21				
Sto Madeleine	10 55			5 47					
St-Hilaire	11 08	6 35		6 14					
Belœil	11 12	6 30		6 10					
St-Lambert	11 45	7 19		7 00					
Montréal	7 35	12 5	3 30	10 0	2 3				

Le train Local quitte Montréal le soir
à 5.20hrs pour St-Hyacinthe, et St-Hy-
acinthe pour Montréal, à 7.17 hrs.

27 Juin 1892.

CHEMIN DE FER

LE PACIFIC CANADIEN

Les trains laissent St-Hyacinthe comme
suit :
9.10 A.M. Train Express venant de
St-Hyacinthe et de Drummondville arrive
à Montréal Junction, à 11.15, A.M., et
fait connection à West-Farnham pour Sta-
bridge, Materville et les trains de jour pour
Lennox, Springfield et tous les endroits de
la Nouvelle-Angleterre.
4.10 P.M. Train Express venant de
Drummondville, Sorel et St-Hyacinthe
arrive à Farnham à 6.15 P.M., faisant
connection avec tous les trains pour Boston,
Springfield et tous les endroits de la No-
uvelle-Angleterre. Arrive pour Montréal,
Sorel et Stanbridge.
6.35 P.M. Train Express venant
de Montréal, arrivant à Sorel, faisant con-
nection à Farnham avec les trains venant de
Boston, Stanbridge et Madeville, arrivant à
Sorel à 8.50, P.M.
10.25 A.M. Train Express venant de
Sarnaby, West-Port et Newport, faisant
connection à Farnham avec les trains de
Springfield, Boston et tous les endroits de la
Nouvelle-Angleterre, arrivant à Sorel à 1-15
P.M.
T. A. MACKINNON,
Général

Jean de Kermadec

VIII

Quelques fleurs sauvages s'accro-
chaient, ça et là, aux pierres grises,
et plus loin, vers le nord, détachées
de l'unique bouquet d'arbres du
Mont, les feuilles jaunies tourbillon-
naient au vent de mer. C'était la
note de l'automne.

Jean longeait la plate-forme. Il
s'accouda au muret et réfléchit
longtemps. La journée touchait à
sa fin et la mélancolie du soir s'éten-
dait sur la grève. Le soleil descen-
dait à l'horizon ; son immense glo-
be, couleur de feu, s'abîmit sur les
marnes. La mer montait, les vagues
couraient rapides, légèrement em-
pourprées. La solitude absolue fai-
sait contraste avec l'animation de
l'heure précédente. Tous les péle-
rins, réunis dans la basilique ou sur
son large parvis, priaient avec fer-
veur. Mais Jean ne pouvait prier.

Devant lui des mouettes volaient,
décrivant d'énormes courbes. De
quelques coups d'ailes, elles franchis-
saient toute cette baie capricieuse-
ment découpée de criques, d'anses,
de pointes et de promontoires.

L'une d'elles se perdit vers les col-
lines boisées de l'Avranchin... Elle
avait pris la direction de la Chênaie.
La pensée de Jean suivit cette aile
mobile, comme si elle voulait aller se
plaindre, là-bas, et dire sa peine.

Elle s'était donc écoulée cette
journée de pèlerinage à laquelle il
avait tant rêvé. Tous deux auraient
prié côte à côte, Jean aurait renou-
velé ses serments de fidélité ; ils
auraient évoqué les souvenirs de la
première rencontre, et les espoirs
permis ; et, au lieu de cela, rien,
rien ! pris un regard... pas un sou-
rire... pas une parole ! Volon-
tairement elle s'était cloîtrée dans
son petit castel... Mais, pourquoi
donc lui causer cette peine ? Et,
comme réponse, Jean n'entendait
que les cris stridents des oiseaux de-
mer, le bruissement des vagues enco-
re lointaines, et la voix de son pau-
vre amour, qui amèrement sanglotait
au fond de son cœur. Sa poitrine
se gonflait, ses yeux devenaient durs,
il se mordait la lèvre, plissait le front,
et, soudain, deux grosses larmes cou-
lèrent, brûlantes, sur sa joue.

"Oh ! pensait-il, si elle m'aimait
comme je l'aime, elle serait ve-
nue !"

Il était profondément froissé. Un
grand coup avait été porté à son jeu-
ne amour, et, tout bas, à deux re-
prises, il murmura avec une indicible
amertume :

"Oublier ! Oh ! oui, je veux l'ou-
blier ! j'ai trop souffert et mon cœur
est brisé !"

IX

Devant une promesse de fidélité
éternelle, qu'il est dangereux de
commencer à aimer moins ; les pen-
sées sont si rapides ! Cependant, mal-
gré ce cri d'un cœur froissé, jeté dans
un moment de souffrance : "Je veux
l'oublier !" l'oubli n'était pas venu.
Jean de Kermadec avait toujours en

lui cette passion vivace du jeune amour qui ne peut s'éteindre au premier souffle, fût-il âpre et froid comme un vent d'hiver. C'était un de ces sentiments dont, môme tantôt, on peut perdre le souvenir dans les agitations brûlantes d'une vie active et accidentée ; mais qu'on retrouve dès que le calme s'est fait sur la journée, et, que, sincèrement on s'interroge.

Peu à peu, toutefois, sous l'influence des années, cette tendresse ardente de poète changeait de nature. L'amour se faisait amitié. Si Jean écrivait toujours à la Chénaie, ses lettres étaient moins fréquentes, plus calmes aussi, toutes littéraires ; elles rendaient compte des poèmes imaginaires plutôt que du poème personnel ; et, en les lisant avec mélancolie, Mme de Bliville soupirait et disait :

"Je l'avais prévu ; la voilà donc éteinte cette belle et vive tendresse de mon pauvre Jean... déjà !

Ce déjà avait duré cinq ans. Berthe n'avait pas compté les jours parce que, dans sa vie, ils avaient été tous pareils, tous consacrés à son père et à sa sœur Aliette. L'enfant devenue jeune fille, était sympathique et charmante, remarquablement sincère surtout, et ce culte de la vérité l'avait aidée à triompher de toutes ses imperfections infantines. Est-il possible de commettre une faute quand on s'est promis de n'avoir jamais recours au mensonge pour la voiler ?

Elle conservait un souvenir fidèle à l'ami de son enfance, à ce Jean de Kermadec, dont le nom, maintenant illustre, se voyait sur les livres aux vitrines de tous les libraires. La "Gazette" du général analysait de temps en temps une nouvelle œuvre. Aliette demandait à sa grande sœur de lui prêter le volume dernièrement édité. Comme il ne contenait que de saines et nobles pensées, on le confiait volontiers à la jeune fille. Elle le lisait avec enthousiasme, et en retenait de longs fragments.

On était en décembre. Dans le parc la terre congelée brillait d'un éclat vitreux, les branches d'arbres, couvertes de givre, formaient, sur le ciel des dentelles bizarres, des arabesques fantastiques..... Par ce temps d'hiver, l'occupation extérieure devenant impossible, le général, assis devant un grand feu, se consolait des coups de bêche qu'il ne pouvait donner en enfermant, dans de petits sacs étiquetés, toutes sortes de graines rares.

Près du général le vieux Turc se chauffait avec délices. Comme à un invalide on lui tolérait large place au foyer. Il en abusait, l'égoïste. Molemment allongé sur le tapis, il chassait peu à peu son maître, et accaparait toute la flamme. Mme de Bliville souriait en brochant une fleur sur une chasuble.

"Vous êtes trop faible pour Turc, mon père ; il faudrait mettre un terme à ses envahissements. Turc, dehors !"

L'épagneul se leva pour être fidèle à ses traditions d'obéissance ; mais ce fut un simple simulacre de soumission, car, après avoir regardé sa maîtresse, il reprit sa place sur la

moquette, et continua de contempler béatement la flamme. Bientôt cependant, il parut sortir de sa quiétude, et un bruit pareil à celui d'une houssine régulièrement agitée se fit entendre.

"Ah ! Turc, dit joyeusement le général, si tu commences à remuer la queue, c'est que ta favorite n'est pas loin."

En effet, la porte s'ouvrit, et la favorite, grande élancée, une rose de Noël à la main, un bout de chanson sur les lèvres, entra comme un tourbillon ; le grand air l'avait animée ; elle était ravissante.

"Oh ! la délicieuse promenade, s'écria-t-elle. Si James nous a emmenées dans son cab, Mabel et moi. Nous allions comme le vent ; tout passait comme une ombre ; les arbres, les grèves, c'était une folle envolée. Décidément il est fanatique de notre belle Normandie, sir James, car il projette un nouvel hivernage pour l'an prochain."

Aliette tirait son petit chapeau, et consolidait ses tresses brunes... juste la teinte des cheveux de Mme de Bliville ; l'ordre étant remis dans sa coiffure, elle reprit :

"En moins d'une heure, grâce à ce bon sir James, mes ourses ont été faites. J'ai vu Mlle Micheline. J'ai remis à notre amie toutes sortes d'algues marines et de coquilles. Elle te remercie, Berthe, d'avoir fait pour elle cette abondante moisson.

Elle babillait comme un oiseau de volière ; puis, sans transition :

— Tiens ! voilà la *Gazette de France*.... encore sous sa bande. Oh ! que vous n'êtes pas curieux. Ces graines vous absorbent à un point ! Comme vous j'adore la campagne et les fleurs... mais à la condition, toutefois, que chaque jour me vienne un écho de Paris. Je vais lire, voulez-vous père ?"

Elle dégageait la feuille de sa bande, et gravement elle se mit à parcourir les colonnes.

Ah ! petite Aliette si l'on aimait tant le journal, n'était-ce pas parce qu'on espérait y rencontrer un nom acclamé et sympathique : le nom du parrain de Jeanne, de la belle poupée soigneusement conservée dans une vitrine comme le jouet le plus cher de la joyeuse enfance.

Elle lisait de sa voix bien timbrée, bien limpide ; elle lisait pour son père les faits politiques ; mais, entre chaque paragraphe, son regard interrogeait la partie littéraire, et, tout à coup, interrompant la grave politique :

"Oh ! fit-elle, quel événement ! quel bonheur ! oh ! Berthe, Berthe, la voilà donc confirmée cette espérance de M. de Kermadec dont tu me parlais hier. C'est décidé, on va jouer enfin son beau drame, et le jouer à la Comédie-Française !... On en dit des merveilles."

Elle restait là, songeuse, comme si déjà elle voyait la scène ; puis avec ardeur :

"Nous irons, n'est-ce pas ? c'est un devoir d'amitié. Je serai si heureuse d'entendre acclamer notre ami !

"Sera-t-il acclamé ?" répliqua tranquillement le général, en achevant de mettre, dans un cornet, ses graines de Marguerite-reines.

Aliette parue indignée.

"Vous en doutez, mon père ? Pour moi, j'en suis sûre."

Alors, implorant avec gentillesse ce tendre général, qui ne la refusait jamais :

"Vous viendrez, n'est-ce pas ? mon bon petit père ; je serai si heureuse ! Puis, j'ai justement une toilette tout fraîche, toute neuve. Quelle bonne occasion de la produire !"

Le général la regardait, si jolie avec ses yeux brillant de désirs, et qui se faisaient interrogateurs.

"Ah ! dit-il, tu connais mes principes : Je ne quitte jamais la Chénaie. Si je pouvais, comme le colimaçon, me mettre en route avec ma maison sur le dos, je ne dis pas ; mais, comme mon fauteuil, ma lampe, mon jardin, mon foyer seraient un bagage un peu lourd, je reste au milieu de tous ces objets familiers, qui sont la douce habitude, le bonheur des cheveux blancs."

Il souriait avec malice en voyant l'ombre s'étendre sur le visage de sa fille ; ce charmant visage si éclairé d'enthousiasme à la minute précédente. Il reprit toutefois :

"Je reste donc ici résolument ; mais, rassure-toi, Aliette, je ne suis pas un tyran ; je n'impose à personne mes goûts de jardinier-ermite. La jeunesse aime le mouvement, les émotions ; elle a en horreur la monotonie. Adresse donc ta requête à notre sage Berthe, et si elle consent à te servir de chaperon, je mettrai à la disposition, de mes chères filles une bourse, où, sans trop les compter, j'aurai glissé des pièces d'or."

Aliette sauta au cou de son père, puis elle s'élança vers sa sœur :

"Tu veux bien, n'est-ce pas, Berthe ? Songe donc, entendre sur la scène la première composition théâtrale de M. Jean ! mais, je le répète, c'est un devoir pour moi. Si je ne m'intéressais pas au succès de cet écrivain, je serais une ingratitude, car enfin, j'ai lui dois la vie ! Te souviens-tu avec quelle audace il est accouru à mon secours ?"

Aliette jetait sur Mme de Bliville un regard implorant, et, d'une voix caressante :

"Allons, petite sœur, c'est décidé ; nous irons, n'est-ce pas ?"

Berthe le voulait bien, et Aliette, joyeuse comme une grande enfant qu'elle était encore, embrassa vivement sa sœur, et sauta de nouveau au cou du général, avec un tel élan qu'elle fit tomber à terre tout un tas de paquets de graines.

"Aliette... fais donc attention ! Quand donc seras-tu raisonnable ?"

Précipitamment elle releva les graines, saisit les deux pattes de Turc, effaré, puis, à travers le salon, exécuta, en sa compagnie, une danse fantaisiste.

Quelques jours plus tard, Mme

de Bliville et sa jeune sœur, établies dans une vaste chambre de l'hôtel du Bon La Fontaine, s'activaient à leur toilette. Aliette, si indifférente un temps ordinaire aux questions de parure, y prenait, ce soir-là, un intérêt inusité. Elle était vêtue de rose tendre, et elle donnait une pose gracieuse à la branche d'églantine piquée dans ses cheveux ; elle mettait aussi son gant avec une grâce coquette qu'elle n'aurait hier encore ; sa démarche avait je ne sais quoi de souple, de joyeux, qui faisait plaisir à voir ; il y avait en elle un mélange d'enfantine mutinerie et d'aristocratique aisance.

Berthe l'enveloppa d'un vêtement d'étoffe blanche, soyeuse et légère, et les deux sœurs prirent place dans le coupé qui les attendait à la porte de l'hôtel. Lorsqu'elles arrivèrent rue Richelieu, c'était, devant les Français, un va-et-vient incessant d'équipages. De tous côtés on se rendait à cette première. Les deux sœurs gravirent le péristyle. Aliette se sentait très impressionnée. Pour la première fois de sa vie elle entra dans un théâtre, et le contrôle, — trois messieurs gantés de frais, cravatés de blanc, — lui parut fort solennel. Elle marchait légèrement sur la moquette des escaliers, et lorsqu'elle pénétra dans la baignoire, que Berthe avait louée, elle eut la sensation d'un éblouissement. Du cintre au parterre la salle resplendissait. Des flammes de gaz allumaient, dans le grand lustre de cristal, des ruissellements de clartés. Sous cette lumière puissante le velours rouge des balcons et des sièges s'avivait encore tandis que les ornements dorés prenaient le plus vif éclat. Le grand rideau couleur de pourpre demeurerait mystérieusement abaissé. Que cachait-il sous ses plis ? le succès ou l'échec ?... Pas une place n'était inoccupée. Tout Paris était là, avec ses toilettes magnifiques : ses satins, ses velours, ses dentelles, ses éventails agités, ses lorgnettes braquées, ses cheveux poudrés ou ornés de fleurs, ses bijoux, ses diamants en colliers ou en bracelets. Faisant fond aux toilettes féminines, c'était l'habit noir des hommes et le gilet à cœur laissant voir le large plastron blanc.

Tous les mondes avaient là leurs représentants : le Faubourg, la Finance, les Clubs, les Lettres ; auteurs connus, amis de Jean, et critiques reconnaissables aux sourcils froncés, à l'air grave du juge que rien ne peut corrompre. Toutes ces têtes, droites ou inclinées, tour-

nées à droite ou penchées à gauche, avaient la même expression, le même regard d'attente.

Aliette eût bien voulu se mêler à ce tout Paris, entrer en pleine lumière dans la salle, prendre place dans cette loge, en face, où la marquise de Champdor, les cheveux poudrés et l'éventail à la main, souriait à ses petites-filles, luxueusement parées. Mlle de la Chênaie jetait un regard de regret sur tous ces balcons très en vue, où elle aurait si volontiers applaudi des deux mains, mais Mme de Bliville s'était montrée inflexible. Berthe voulait assister à cette première dans l'ombre, invisible à tous. Elle était trop émue. Un échec de Jean lui ferait pâlir à l'excès; un succès, au contraire, ferait trop briller ses yeux; elle n'eût pas été maîtresse de ses impressions, et elle jugeait que nos sentiments intimes doivent être voilés. D'ailleurs Berthe se l'était juré. Jean ne la reverrait pas avant que les six années d'exil ne se fussent écoulées; elle se sentait jeune encore malgré ses trente-huit ans, et jolie toujours, parée de ses camélias blancs posés dans ses cheveux bruns et sur le satin noir de son corsage. Elle se tenait donc complètement invisible; mais, de tout son être, les vœux les plus ardents s'élançaient pour le succès de Jean.

Il allait livrer la grande bataille. Demain, peut-être, il serait tout à fait célèbre, il aurait remué la foule. Mais, qu'il faut de choses pour le conquérir ce Paris déliat! Que le jeune auteur s'était donné de peine pour le charmer, ce difficile, ce dédaigneux, cet implacable, qui raille toute faiblesse, qui, impitoyablement, souligne d'une risée toute phrase malheureuse, tout sentiment faussement interprété! Il est là, écoutant, regardant, tout prêt à battre des mains ou à vous précipiter du Capitole.

Dès huit heures, Jean de Kermadec s'était rendu au théâtre, en habit noir et en cravate blanche: sa pâleur était grande et son visage soucieux. A ce moment solennel, il doutait de lui-même. Il était si heureux, si fier, la veille encore, des éloges donnés à son œuvre! Il en avait écouté la répétition générale comme si ce drame avait été d'un autre; et, positivement, il l'avait trouvé doué de vie. Mais, à présent?... Non, son œuvre ne valait rien; s'il avait donc pu la retirer!... Anxieux, tremblant, il se disait:

"On va peut-être me siffler!"

Il était sur la scène où le gaz flamboyait, éclairant la façade

d'un palais vénitien. On accrochait les derniers décors, on se pressait pour ne pas faire attendre son altesse le public. Derrière la toile, encore baissée, le pauvre Jean entendait gronder le flot des spectateurs. Les derniers arrivants s'enta-saient, et les chuchotements formaient une sorte de bourdonnement, dont le bruit sourd lui martelait les tempes. Un instant il mit l'œil à l'unc de ces petites ouvertures rondes pratiquées dans le rideau, les yeux de la scène; mais il ne put supporter la vue de ce juge aux mille cerveaux, auquel, dans quelques minutes, il allait en appeler. Il quitta précipitamment son observatoire. La scène se garnissait; les acteurs s'y plaçaient ardents pour la lutte, prêts à vaincre par le talent, et tous jeunes et beaux,—de loin,—grâce au fard et au maquillage.

L'actrice principale s'avança à son tour, éblouissante sous sa chevelure d'un blond Titien, et parée de sa robe en lampas rose lamé d'argent, dont une suivante soutenait la traîne. Elle tendit la main au poète, lui sourit bravement, et fit signe au régisseur qu'elle était prête. On frappa sur le théâtre les trois coups réglementaires; un grand silence s'établit, et pendant que les violons et les flûtes faisaient entendre, à l'orchestre, un court prélude, le rideau se leva... Minute redoutable... La pièce est lancée; elle déploie ses voiles; elle vogue en plein Océan. A quel port va-t-elle aborder? Quel vent va gonfler la voile?... Sera-ce la brise délicate des premiers applaudissements, ou cette cruelle tempête qui, à jamais, fait sombrer le petit navire si laborieusement gréé?

Mais non... la tempête ne venait pas. La barque, son aile déployée, partait, au contraire, sous de favorables auspices. C'était un concert de murmures bienveillants; peu à peu les visages se tendaient, devenant attentifs, anxieux, passionnés. On reconnaissait dans ce drame une œuvre de souffle; les vers étaient pleins d'éclat et de puissance; ils saisissaient, ils triomphaient. Dès la première heure, le poète avait gagné la salle, et deux mille âmes vivaient et pensaient par lui.

Après être demeuré un instant debout dans la coulisse, appuyé à un portant, l'oreille tendue, le cœur serré, Jean s'était glissé dans la baignoire que lui avait réservée le directeur. Il commençait à prendre courage en voyant ainsi son œuvre se développer sur la scène, y apparaître vivante, dramatique, telle

enfin qui l'avait conçue. Il était bien secondé par les acteurs. Ceux-ci lançaient les mots avec l'intonation qui les met en relief; pas une nuance était négligée; le sentiment dramatique était toujours juste et pénétrant: les vibrations de ces voix humaines touchaient et passionnaient parce qu'elles étaient l'écho des vibrations de l'âme.

Toute la troupe des Français, la première du monde, donnait, pleine d'ardeur, dans cette grande bataille.

La salle était enlevée et saluait chaque belle tirade de frénetiques applaudissements.

Et là-bas, dans la baignoire sombre, les deux sœurs, le visage éclairé d'une grande joie silencieuse, écoutaient très émuees. Si les yeux d'Aliette étincelaient, des larmes emplissaient ceux de Mme de Bliville, et, tandis que les applaudissements éclataient, ses mains se joignaient dans un mouvement d'action de grâce.

Elle bénissait le ciel. Jean avait donc fait quelque chose de grand, de beau! Elle le pensait bien; mais, qu'elle était heureuse de voir la foule ratifier son jugement! elle savait par cœur cette pièce, dont la primeur lui avait été donnée; que de fois elle l'avait lue, l'annotant, indiquant ici une nuance, plus loin une retouche! Sa délicatesse avait ajouté son charme à la puissance du poète. En toute justice, ce drame était presque une collaboration. Elle écoutait, et une voix intérieure lui chantait ces beaux vers avant que les acteurs ne les eussent prononcés. Ses mains étaient croisées sur son éventail fermé, ses yeux perdus sur cette mer bleue et lointaine, qui formait le fond du décor, et elle se laissait bercer par toutes ces phrases magiques, oubliant que plus d'une venait d'elle.

Berthe assistait à ce triomphe avec une joie profonde, sans l'ombre d'un regret. Que lui importait que son nom demeurât toujours inconnu si celui de Jean s'entourait d'un rayon? Elle seule savait tout ce qu'elle avait tenté pour préparer le triomphe de ce drame. Sa puissante et douce influence avait passé par là. Elle avait ardemment cherché, aux heures de solitude, et lors qu'elle rêvait sur le balcon de la Chênaie, le moyen d'être utile au jeune poète; et Mme de Bliville, qui, pour elle-même, n'eût jamais rien demandé, s'était rappelé les hautes connaissances que son père avait à Paris. Elle n'avait pas craint de leur recommander l'écrivain breton, et

Jean avait vu, comme par une puissance magique, toutes les épines écartées de son chemin. Sa route n'avait été qu'une jonchée de fleurs. Il n'avait jamais connu les longues attentes dans les antichambes, les réceptions glacées, les invariables réponses: "Votre pièce a de grandes qualités, mais elle ne convient pas au genre adopté sur notre scène." Très grande, au contraire, la porte des Français s'était ouverte à son drame. Ce premier ouvrage d'un jeune homme, que, d'ordinaire, on représente à l'époque la plus chaude, quand tout Paris est en villégiature, venait d'être monté en pleine saison théâtrale, en décembre, et interprété par l'élite de la troupe.

Si Mme de Bliville ne disait pas à Jean combien elle l'aimait, elle avait voulu le lui prouver, mais, discrète, tenant toujours à cacher les bonnes actions de sa vie, elle lui avait laissé ignorer ses lettres, ses démarches, ses recommandations. Jean pouvait donc attribuer au seul mérite de sa pièce, qui était grand, le triomphe qui, de plus en plus, s'accroissait.

Le drame se poursuivait. On arrivait au troisième acte. Sortant, d'un seul mouvement, d'une attitude, les acteurs faisaient frissonner la salle. Une sorte de courant électrique s'était établi de la foule à la scène. C'était un des beaux mardis de la Comédie-Française. Il marquerait dans ses annales.

Comme tous, Aliette subissait passionnément les impressions des personnages. Leurs douleurs ou leurs joies se reflétaient sur son visage en larmes ou en sourires. A chaque tirade elle se retournait vers sa sœur, et lui murmurait d'une voix émue:

"Que c'est beau!... Dieu! que c'est beau!"

Enfin la pièce prit fin, et le nom de l'auteur fut prononcé dans cette enivrante aubade des premiers bravos.

Mme de Bliville et Aliette, les yeux brillants, les joues colorées, s'unissaient de cœur aux applaudissements. Berthe, rajeunie par l'émotion, était plus jolie peut-être que sa jeune sœur. Si Jean de Kermadec avait pu la voir, lui aussi!... mais il ignorait sa présence à Paris, à la Comédie-Française. Et, tandis que les deux sœurs montaient dans leur coupé et reprenaient le chemin de l'hôtel, il était emporté par le tourbillon qui suit un succès: les amis qui se précipitent vers vous la main tendue; les éloges qui ne tarissent pas:

(A suivre)

C. ROTTEAU

Commerçant de Grains et Charbon

Huile de charbon,

Moulee, Son, Gru, etc.

AUX FROMAGERS!

Tous les articles nécessaires pour les Fromageries

Tels que

Coton, Présure, Couleur, Moules grands et petits, etc., etc.

Une visite est sollicitée!

No. 5—Rue Laframboise

Fort voisin de l'Hotel Yamaska,

ST-HYACINTHE.

BRODEURIES

Plombiers, Ferblantiers, Couvreur

Saint-Hyacinthe

APPAREILS DE CHAUFFAGE

A L'EAU CHAUDE, À LA VAPEUR ET AIR CHAUD.

—Spécialité—

Couvertures en Fer blanc, en Tôle, et en Ardoises.

** ** *

Ferblanteries de toutes sortes

FAITES À DEMANDE.

Prix modérés. Ouvrage garanti.

SAM. POURCELOIS

Megasin General

Rue St-Antoine, Place du Marché,

ST-HYACINTHE.

Epicerie, Provisions, Vins et Liqueurs.

Ferronneries et Pointures.

FAIENCES, VERRERIES, CHAUSSURES

Marchandises de nouveautés.

POELES DE TOUTES SORTES, FOURNAISES, ETC.

Courroies en cuir pour Engins.

J. H. MORIN

—MARCHAND DE—

FER, HUILES, PEINTURES, etc.

SPECIALITES :

Fournaises et Poeles de Cuisine,

Les meilleurs et les plus économiques.

Ferronneries de toutes sortes à des prix qui défient toute compétition.

Place du Marché, porte voisine de M. O. Brodeur

St-Hyacinthe.

2er Oct. '91—1 a.

Remedes sauvages

Ne sont-ce pas les herbes et les racines qui servaient de médecine aux anciens! Avez vous déjà vu le sauvage se servir de minéraux pour les maladies? Cette science des herbes et des racines que nos pères connaissent, s'étant perdue, M. J. P. E. Racicot, de Montréal, à force d'études sérieuses au milieu des indigènes, est enfin parvenu à découvrir ce secret qui faisait la richesse des anciennes familles. Car, quelle est la plus grande richesse d'une famille? N'est-ce pas la santé? Ainsi donc, avez pleine et entière confiance dans l'avenir: vous serez riche et heureux si vous employez dans vos familles les remèdes sauvages de

J. E. P. Racicot,

seul inventeur, propriétaire et manufacturier de remèdes sauvages patentés

143 1/2, Rue Notre-Dame,

MONTREAL.

A ST-HYACINTHE, on peut voir M. Racicot, tous les samedis à l'Hotel-Windsor, en face du Marché. On peut se procurer là et alors ses Remèdes célèbres pour toutes les maladies.

JOS. HEBERT & CIE

FERBLANTIER, PLOMBIER ET COUVREUR

154 Rue Cascades, en face de la Station de Police.

—Spécialité:—

Couvertures en Fer-Blanc, Tôle Galvanisée, &c., &c.

Aussi: Corniches en tôle galvanisée.

Toutes espèces d'ouvrages exécutées avec soin, à des prix très modérés. Ouvrage garanti. Agrès de fromagerie, chaudières à sucre, bassin pour sucrerie, etc.

Les marchands de la campagne trouveront toujours chez nous toutes espèces de ferblanteries au même prix qu'à Montréal.

PAQUETTE & GODBOUT

MANUFACTURIERS DE

Portes, Chassis, Falousies, Moulures, etc.

—COIN DES RUES—

Williams et St-Casimir, St-Hyacinthe.

Nous achetons et vendons toutes espèces de bois bruts et préparés aux conditions les plus avantageuses.

Décapage et tournage exécutés sous le plus court délai.

On n'emploie que du bois de première qualité.

Dr Eug. St-Jacques

MEDECIN DE L'UNION SAINT-JOSEPH

PHARMACIE CENTRALE

No 13, RUE ST-DENIS

ST-HYACINTHE.

MARCHANDISES SECHES

N.G. LEDUC & Cie

(Membre de l'Union St-Joseph)

100 RUE CASCADES

29, Place du Marché, à

ST-HYACINTHE.

—O—

Patrons gratis à toute personne qui achètera une robe.

M. Leduc tient toujours comme par le passé des étoffes à robes, à des prix exceptionnellement avantageux.

Soies Velours, Piuclies, Dentelles, Broderies, Rubans, Chapeaux, Plumes, Eto, Etc,

Ses tweeds canadiens, Anglais et Ecosais, pour habillement d'hommes défient toute compétition.

PAGNUELO & FRERE

Epicerie de Familles

En gros et détail.

Rue Cascades, St-Hyacinthe.

L. G. BEDARD

Fonderie Agricole

(ÉTABLIE EN 1880)

Charrues, Cribles, Bouleverseurs, Sarcloirs, Renhausseurs, etc. Seul propriétaire de la charrue patentée "BOULAY" avec laquelle on laboure, assis, deux sillons à la fois.

ST-HYACINTHE.

23 juin 92.

MAISON LA MOUREUX

MAISON LA MOUREUX

De constructions en pierre, brique et bois

—O—

SPECIALITÉ :

Ouvrages en ciment, Fournaises, Fours, etc.

H. N. BERNIER

PLUMBIER

Poscur d'appareils de Chauffage, d'Eclairage, de Bains, etc.

Cabinets d'aisance, eviers (Sinks) etc

D'après les systèmes les plus perfectionnés.

—O—

TOUJOURS EN MAINS :

TUYAUX EN GRÈS.

—O—

128, Rue Cascades

ST-HYACINTHE.

LIBRAIRIE

—DU—

SACRE - CŒUR

Tapisseries!

Borlures!

Décorations de plafonds

On trouve à cette librairie et l'on peut s'y procurer sur demande: Fournitures de classe, livres de piété etc., ainsi que tous les ouvrages annoncés dans la Bibliographie de ce journal, le tout aux prix les plus bas. Une visite est respectueusement sollicitée.

L. A. CHOQUET & FRERE,

Coin des rues Cascades et Mondor

ST-HYACINTHE

GROS ET DÉTAIL.

Jos. Morin,

(Membre de l'Union St-Joseph)

Marchand de Chaussures

(EN FACE DU MARCHÉ, ST-HYACINTHE)

M. Morin vient de recevoir un assortiment considérable de marchandises, stock d'été.

TOUJOURS EN MAINS

VALISES, SACS DE VOYAGE, CUIR A SEMELLE

En gros et en détail.

Spécialité de chaussures fines et élégantes.

J. O. DION,

Cessaire de la Cour Supérieure

COMPTABLE ET AGENT D'ASSURANCE

Informe le public et particulièrement ses confrères de l'Union St-Joseph qu'il représente comme Agent, plusieurs Compagnies d'Assurance Anglaises, Canadiennes et Américaines et qu'il compte sur l'encouragement auquel il a droit.

Queen Insurance, Liverpool and London, & Globe Citizens, Hartford & National.

Bureaux: No 9, Rue St-Denis

ST-HYACINTHE.

"L'ÉCHO"

Organe de l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Imprimé pour le compte de ses propriétaires, par Moucher de LaBrûler, imprimeur-éditeur, en la cité de St-Hyacinthe, No 65 rue Cascades